



DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MARS 2023

# Délibération n° DEL\_003\_2023 - Attribution d'une subvention exceptionnelle à une association sportive

1 DOCUMENT - Publié le 21 mars 2023



**DEL\_003\_2023\_Subvention\_sport.pdf**  
(.pdf, 106,5 KB)



**TÉLÉCHARGER**



## HÔTEL DE VILLE DE MÂCON

Adresse postale :  
Quai Lamartine 71018 CEDEX Mâcon.

Entrée du public :  
Place Saint-Pierre.

L'accueil de l'Hôtel de Ville est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h 30 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

Le service État civil Réglementation est ouvert du lundi au vendredi de 9 h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h et le samedi de 9h00 à 12h00.

Pour connaître les horaires d'ouverture des autres services municipaux, consultez la page dédiée.

☎ 03 85 39 71 00  
Allô Mairie : 0800 337 273

**ESPACE  
PRESSE**

